

**Annexes de l'arrêté du 29 avril 2013 portant création du certificat de spécialisation « hockey » associé au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
publié au J.O.R.F. du 15 mai 2013**

ANNEXE I

Le certificat de spécialisation « hockey » est associé à la spécialité du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport suivante :

- « activités physiques pour tous » créée par l'arrêté du 24 février 2003.